

Objet : changement de l'OPCVM DANJOU EQUILIBRE (ISIN FR0010268227)

Lettre d'information aux porteurs Fonds commun de placement - **DANJOU EQUILIBRE**

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous êtes détenteurs de parts du fonds commun de placement DANJOU EQUILIBRE (ISIN FR0010268227), (ci-après « **le Fonds** ») géré par FLORNOY et nous vous en remercions.

1. L'opération

Aux termes des présentes et sur décision du Directoire de la société de gestion de portefeuille pour compte de tiers FLORNOY vous informe que votre Fonds supportera les modifications suivantes :

Changement de dénomination : votre Fonds « DANJOU EQUILIBRE » va changer de dénomination et s'appellera désormais « **FLORINVEST Equilibre SR** » afin d'avoir un nom en correspondance avec les autres fonds de la gamme.

Augmentation du ratio d'exposition aux pays émergents : Les pays émergents se caractérisent par le processus par lequel un État s'intègre à l'économie globalisée et au capitalisme mondial grâce à une croissance économique (c'est-à-dire une augmentation du produit intérieur brut) forte pendant plusieurs années. Les marchés émergents sont nés comme catégorie et classe d'actifs à part.

Le Vietnam, le Mexique ou l'Éthiopie sont des exemples de pays qui peuvent être qualifiés d'émergents. Mais les plus connus sont certainement les BRICS (Brésil Russie Inde Chine et Afrique du Sud), en raison de leur poids respectif et cumulé, et de la visibilité politique qu'ils se sont donnés en se réunissant régulièrement. On peut aussi les qualifier de grands émergents.

La société FLORNOY a décidé de suivre la liste des pays émergents telle que définies par le Fonds Monétaire international. Ainsi, nous prenons en compte les listes publiées lors du World Economic Outlook, consultable sur le site internet du FMI.

C'est pourquoi la société de gestion a décidé d'augmenter les ratios d'exposition aux pays émergents afin de mieux refléter les tendances d'investissement des sous-jacents qui composent l'actif de votre Fonds.

Création d'une part SL : une nouvelle part dénommée « SL » sera créée sur le FCP FLORINVEST EQUILIBRE SR, ses caractéristiques seront les suivantes :

Code ISIN	FR00140044J0
Souscripteurs concernés	Réservée aux souscriptions SwissLife
Valeur liquidative d'origine	Cent euros
Montant minimum de la première souscription	Une (1) part
Montant minimum de souscription	Un (1) dixième de part
Fractionnement des parts	Dixièmes de parts
Commission de souscription non acquise au FCP	4.74% maximum
Commission de rachat non acquise au FCP	Néant
Frais de gestion et frais de gestion externe	2.392% maximum
Commissions de mouvement perçues Dépositaire : 100%	Frais de transaction sur OPC : 0€ pour les OPC du groupe CIC ou de Flornoy 12 € pour les OPC commercialisés en Franc 40 € pour les OPC commercialisés à l'étranger Opérations sur les marchés à Terme EUREX : Futures : 1€ / lot OPC offshore : 150€ TTC
Commissions de surperformance	20 % TTC de la performance au-delà de l'indice composite 50% STOXX EUROPE 50 (dividendes réinvestis) + 50% Eonia Capitalisé
Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées	Capitalisation totale

Cette opération de modification des ratios d'exposition aux pays émergents de votre Fonds, de changement de dénomination et de création d'une nouvelle part, conformément à la réglementation en vigueur, n'est pas soumise à agrément préalable de l'Autorité des Marchés Financiers (« **AMF** »).

Les modifications entreront en vigueur le 05/07/2021.

Si vous adhérez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.
Pour toute précision, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur habituel.

FLORNOY.

—
Siège social : 9 avenue de l'Opéra • 75001 Paris
Tél. +33 (0)1 42 86 53 00
www.flornoy.com

2. Les modifications entraînées par l'opération

Cette opération entraînera les modifications suivantes :

Modification du profil rendement/risque : OUI

Auparavant votre Fonds pouvait être exposé, jusqu'à 10% maximum aux valeurs issues des pays émergents. Désormais votre Fonds pourra être exposé jusqu'à 25% maximum de l'actif net à ces valeurs.

Augmentation du profil rendement/risque : OUI

La modification des ratios d'exposition aux pays émergents sur la totalité de l'actif net de votre Fonds constitue une augmentation du profil rendement-risque de votre Fonds égale à 15% de l'actif net.

Augmentation des frais : NON

3. Eléments importants

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur mis à jour sur le site internet de votre Société de Gestion ou d'en faire la demande auprès de

FLORNOY
9 Avenue de l'Opéra
75001 PARIS

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés.

Par courriel à l'adresse suivante : relation@flornoy.com

Sur le site internet de FLORNOY : www.flornoy.com

Sur le site internet de l'AMF : www.amf-france.org

VOTRE DECISION	CE QU'IL VOUS RESTE A FAIRE
Vous adhérez à cette opération	Aucune intervention de votre part n'est nécessaire.
Vous n'adhérez pas à cette opération	Vous avez la possibilité de demander le rachat <u>sans frais</u> de vos parts votre Fonds ne facturant pas de frais de sortie.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information qu'il vous siérait d'obtenir sur ces opérations.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre respectueuse considération.

FLORNOY
Benoît Jauvert
Président

